

Introduction

Dans un article récent, Kelly DeVries rappelait pertinemment que la Guerre de Cent Ans ne se limita pas à un conflit n'impliquant que les seules France et Angleterre mais qu'au contraire elle se nourrit et tira sa vigueur et son importance de la vie politique des autres États européens. Or, malgré la qualité de cette contribution, c'est une absence qui nous a marqué. Nulle part en effet n'est évoquée l'Italie – alors que l'auteur étudie Écosse, Empire germanique, royaumes ibériques, Pays-Bas et Bourgogne – ni, plus étrange encore, le Grand Schisme d'Occident, si ce n'est, presqu'incidemment, lorsqu'il s'attarde sur la « croisade » que l'évêque de Norwich dirigea en Flandre en 1383 contre le roi de France Charles VI¹.

Cette lacune s'explique difficilement, et d'ailleurs l'auteur ne justifie nullement son choix. Or, les chercheurs disposent depuis le début du XX^e siècle de l'ouvrage incontournable de Noël Valois, *La France et le Grand Schisme d'Occident*, dont le premier tome paraissait en 1896². Une quarantaine d'années plus tard, c'était à Michel de Boüard de livrer une étude sur *La France et l'Italie au temps du Grand Schisme d'Occident*³, limitant ses recherches au seul royaume des fleurs de lys, alors que son prédécesseur avait dépassé les bornes que posait son propre titre en s'intéressant aux autres États européens. Et la production scientifique relative à ces questions, aux premiers rangs de laquelle figuraient évidemment les historiens français et italiens, ne laissa jamais véritablement ce terrain en friche, si pas par le biais de synthèse, à tout le moins par une production continue d'articles ou de travaux d'érudition.

Aussi, pour comprendre le choix de DeVries, s'il faut exclure un affaiblissement de la recherche relative à cette question, tout au plus pourrait-on évoquer la – relative – indépendance des conflits péninsulaires vis-à-vis de la guerre franco-anglaise. Il est vrai qu'ils se déroulèrent entre 1382 et 1411, à une époque où les explosions de violences qui opposaient les deux rivaux au trône de France se faisaient plus rares. Mais considérer comme étrangères l'une à l'autre la défense du territoire français et les ambitions italiennes des princes du sang ainsi que du roi lui-même serait une erreur. D'une part parce que c'est justement cette accalmie militaire qui dut expliquer, du moins en partie, le succès des entreprises conduites dans la Péninsule. D'autre part parce que c'est bien la

¹ K. R. DEVRIES, « The Hundred Years Wars : Not One But Many », *The Hundred Years War (Part II). Different Vistas*, éd. L. J. A. VILLALON, D. J. KAGAY, Leiden-Boston, 2008, p. 3-34.

² N. VALOIS, *La France et le Grand Schisme d'Occident*, 4 vol., Paris, 1896-1902.

³ M. DE BOÜARD, *Les origines des guerres d'Italie. La France et l'Italie au temps du Grand Schisme d'Occident*, Paris, 1936.

Guerre de Cent Ans qui fut à l'origine – et que ce soit par le biais d'une de ses nombreuses phases de paix temporaire ne change rien à la chose – de ces appétits de conquête qui purent enfin s'exprimer ailleurs qu'en France. De la même façon qu'après le traité de Brétigny les rois de France s'efforcèrent de repousser hors de leurs terres les compagnies qui les avaient servis ou combattus jusque là – ne pensons qu'à l'exemple, de loin le plus célèbre, de John Hawkwood qui, obscur homme d'armes dans les troupes d'Édouard III, devint le plus célèbres des *condottieri* –, les princes du sang virent dans cette longue trêve l'occasion de se tailler quelque principauté par-delà les monts.

La politique des souverains européens n'est cependant pas la seule à avoir provoqué et favorisé les événements que nous étudions ici. En 1378, la chrétienté se réveilla avec deux papes, deux rivaux qui, à l'image des rois de France et d'Angleterre, se proclamèrent seuls légitimes détenteurs d'un trône, ici celui de saint Pierre, et s'appuyèrent chacun sur une administration et un réseau de fidélité propres. Tels deux sanhédrins rivaux, les deux curies – elles seront trois après qu'un concile ait été réuni à Pise en 1409 – se dirent seules détentrices de la vraie foi et du vrai pouvoir apostolique. Deux papes pour un seul peuple, ce fut bien entendu trop. Deux papes pour deux peuples, voilà qui convint mieux à la situation d'alors. Très vite les divisions religieuses rejoignirent les dissensions politiques et si un prince reconnaissait le pape de Rome, son compétiteur s'empressait de se rallier à celui d'Avignon. Qui plus est, de telles rivalités se retrouvèrent également au sein de la hiérarchie religieuse où certains ordinaires connaissaient, au moins sur le papier, deux évêques.

Ainsi se cliqua la carte de l'Italie, entre urbanistes – les supports d'Urbain VI, premier pape élu, résidant à Rome – et clémentins – fidèles de Clément VII, élu par les cardinaux à Fondi et qui regagna rapidement la cité d'Avignon. Nulle surprise donc à voir Louis I^{er} d'Anjou, premier prince français à prendre la route de l'Italie en 1382, agiter la bannière de Clément VII pendant que son rival Charles III de Duras proclamait haut et fort son appui à Urbain VI. Et les prochaines entreprises françaises furent marquées, peu ou prou, par ce schisme qui ne devait s'éteindre que bien des années plus tard, en 1415, à Constance.

Or, si les deux auteurs déjà cités, pour n'évoquer que les Français, ont livré des travaux que l'on ne peut nuancer ou corriger que sur certains détails ou d'éventuelles mauvaises interprétations des événements – ce qui reste rare –, faisait jusqu'à présent défaut une étude de l'aspect militaire des événements. Certes le déroulement des faits est connu, d'autant que Valois et de Boüard ne furent pas les seuls à s'intéresser à cette période et à cet espace géographique, mais personne n'avait encore concentré ses recherches sur la question des armées françaises mises sur pied pour soutenir les prétentions des divers princes français sur les seigneuries de Naples et de Gênes, qu'il s'agisse des

deux premiers ducs d'Anjou de la maison de Valois – Louis I^{er} et son fils et successeur Louis II – ou de deux fils de Charles V : le duc Louis d'Orléans et le roi de France Charles VI.

Pourtant, les sources ne manquent pas. Se trouve en effet à l'origine de nos recherches un texte, ou pour mieux dire un registre, rédigé en 1411 et aujourd'hui conservé au sein des Archives nationales de France, à Paris. Le compte KK 40 – il s'étend du 10 septembre 1409 au 4 février 1411 – compile en effet les recettes et les dépenses que le maréchal de France Jean II le Meingre, mieux connu sous le surnom de Boucicaut⁴, alors gouverneur royal de Gênes et lieutenant général de Charles VI, put rassembler et engager à l'occasion de la rébellion de cette cité. S'accompagnant de copies des lettres royaux l'instituant à cette charge, chargeant deux maîtres des comptes « d'oir et examiner ce present compte », ordonnant le remboursement des dépenses qu'il consentit sur sa cassette personnelle, et d'un acte, indubitablement copié par une autre main, relatif au remboursement effectif de ces dépenses, il permet de se représenter de façon particulièrement précise les événements qui secouèrent la Ligurie de la naissance de la révolte en 1409 à l'abandon par la France de ses prétentions sur Gênes en 1410. Bien que n'étant plus depuis longtemps ignoré des historiens, nombre de ses aspects avaient été négligés par les études qui tirèrent profit de sa richesse⁵.

Il convenait donc de lui donner l'écho et l'importance qui devaient être les siens, tant par une édition que l'on trouvera en annexe du présent travail que par son inscription dans un questionnement plus large. Bien évidemment, il était loin d'être isolé mais fut, au vrai, un point de départ pour d'autres recherches, qui dépassèrent rapidement le cadre de la question génoise. En effet, la lecture des ouvrages déjà cités nous avait conduit à également porter notre attention sur les entreprises angevines. Et les catalogues de plusieurs dépôts d'archives nous encouragèrent dans cette voie. Il devenait indispensable de quitter les seuls rivages ligures pour s'aventurer vers le royaume de Naples, alors connu sous le nom de « royaume de Sicile »⁶. Dans les deux cas en effet, des princes ont mené, les armes à la main, personnellement ou par délégation, la conquête de seigneuries étrangères. Aussi, ce qui pouvait constituer la spécificité du cas génois se révéla en fait également présent lors des expéditions contemporaines des ducs d'Anjou, comme nous le verrons tout au long de ce travail.

⁴ V. à ce sujet D. LALANDE, « La naissance d'un sobriquet : Boucicaut », *Revue des Langues romanes*, t. LXXXV, 1981, p. 115-123.

⁵ Ne citons ici que les deux articles qui en firent leur source principale : F. COGNASSO, « Sul soggiorno del maresciallo Boucicaut in Piemonte dopo la ribellione di Genova », *École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XXXIV, 1914, p. 235-266. – J. HEERS, « Boucicaut et la rébellion de Gênes (1409-1410) : armée royale, armée princière ou partisans ? », *Storia dei Genovesi*, t. XI, Gênes, 1989, p. 43-63.

⁶ Même si les sources contemporaines n'utilisent presque exclusivement que le seul terme de « roi (ou royaume) de Sicile » pour désigner le royaume de Naples, nous avons privilégié cette dernière dénomination en vue d'assurer une meilleure compréhension de notre propos. Le royaume, insulaire, de Sicile n'apparaîtra que marginalement dans ce travail et, le cas échéant, sera le seul à être qualifié de la sorte.

Ces recherches nous ont bien évidemment amené à manipuler et exploiter des sources nombreuses et variées. Abritant le compte KK 40 dont il vient d'être fait mention, le premier des dépôts d'archives à devoir retenir notre attention est celui des Archives nationales de France. Les registres que celles-ci conservent sont d'un intérêt déjà souligné à de multiples reprises par d'autres que nous. Qu'ils émanent des administrations des ducs d'Anjou et d'Orléans ou des services royaux, les documents que nous y avons consultés embrassaient plusieurs aspects des questions abordées ici. En premier lieu viennent les livres de comptes et un certain nombre d'autres pièces de nature financière. Outre le KK 40, le compte KK 315 fait figure de source de premier ordre. Il concerne en effet l'expédition à laquelle le duc Louis d'Orléans confia l'établissement de son pouvoir sur la république de Gênes. Couvrant une période sensiblement plus importante que le précédent – il va du 6 février 1394 au 22 décembre 1395 –, il est construit sur une base semblable et répète donc les avantages du compte de 1411. Par ailleurs, les cartons des rois de France ou des ducs d'Orléans, pièces de la série K, regroupement des textes rassemblés lors de la Révolution française, et les layettes du trésor des chartes, constituant la série J, permettent d'appréhender d'une autre façon, du sommet vers la base en quelque sorte, les relations entre ceux qui décidèrent des expéditions et ceux qui y prirent part, car le capitaine ne fut pas toujours l'ordonnateur des campagnes étudiées ici, comme nous nous attacherons à le montrer plus loin dans ce travail. Ce retournement de la perspective, en nous offrant l'opportunité de prendre de la hauteur par rapport à la vie quotidienne de la troupe, fut un des éléments à même de fournir une vue globale de l'action armée.

Au vrai, cette division entre les pièces comptables et les actes édictés pour nommer ou recruter certains hommes d'armes ou capitaines définit particulièrement efficacement les sources auxquelles nous donnèrent accès les autres dépôts d'archives, qu'ils soient français – nous nous sommes également rendus à la Bibliothèque nationale de France ainsi qu'aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône, implantées à Marseille et à Aix-en-Provence –, italiens ou vaticans.

La nécessité d'une véritable exploration des différents *Archivi di Stato* italiens, en l'occurrence ceux de Turin, Gênes, Florence et Sienne, s'imposa rapidement à nous. D'autres eurent pu les compléter, mais c'est l'histoire italienne qui nous en empêcha. Ainsi, les archives de Milan souffrissent cruellement de la révolte de 1447, année où le duché se mua en une République, qui se nomma elle-même ambrogienne. Les pillages qui suivirent cette réaction populaire eurent alors raison de la quasi-totalité des archives conservées par le pouvoir Visconti⁷. Une vérification *in situ* nous confirma qu'aucun document nous intéressant ne s'y trouvait encore. Près de cinq siècles plus tard, la débâcle allemande de 1943 s'accompagna d'une politique de la terre brûlée et du saccage qui eût raison des collections de l'*Archivio di Stato* de Naples, entièrement incendiées, ou presque, alors

⁷ F. SENATORE, « *Uno mondo de carta* ». *Forme e strutture della diplomazia sforzesca*, Naples, 1998, p. 90.

qu'elles avaient été déplacées à Nola par crainte d'un bombardement maritime dont aurait pu souffrir le dépôt napolitain⁸.

Quant à l'*Archivio segreto vaticano*, les sources qui y sont conservées en rendaient la visite primordiale dans l'optique d'améliorer notre connaissance des expéditions angevines. Si Orléans et France avaient laissé à Paris la plus importante part des sources les concernant – au point de rendre toute autre recherche « française » presque inutile –, le rôle de la papauté d'Avignon dans la politique italienne des ducs d'Anjou faisait du déplacement romain une étape indispensable. Et c'est bien comme tel qu'il s'est défini tout au long des recherches que nous y avons conduites. La richesse des archives de la papauté – ou, pour mieux dire, des papautés puisque les documents produits par les services des pontifes d'Avignon et de Pise y ont également été regroupés – est telle qu'il nous semble, à l'aune des découvertes que nous y avons faites, hors de question d'envisager ce genre de recherches sans y recourir, sous peine de livrer un travail incomplet dans le meilleur des cas, erroné en bien des points dans le pire. C'est principalement grâce aux livres de comptes, les *Introitus et Exitus Camere Apostolice*, que nous avons pu établir l'importance de l'aide pontificale, et les mécanismes par lesquels elle parvenait aux alliés des successeurs de saint Pierre⁹. Plus que de simples transferts d'argent, ces documents donnent à voir le fonctionnement d'une institution particulière, la Chambre apostolique, rappelant ainsi la nécessité de considérer l'armée comme partie intégrante de la société du temps, et non de l'isoler et de ne l'étudier que pour elle-même. Enfin, plusieurs registres des *Collectorie*, *Instrumenta miscellanea* et *Registri Avignonesi* (ou *Registra Avenionensis*) permirent une meilleure connaissance encore du rôle des papautés « schismatiques » d'Avignon et de Pise dans les expéditions françaises d'Italie. Il ne fait aucun doute que l'*Archivio segreto vaticano* constitua, avec les Archives nationales, le dépôt d'archives dont la fréquentation se révéla la plus fructueuse pour nos recherches.

Les documents financiers ne se limitent en effet pas, quelle que soit leur provenance, à dessiner le flux économique dont profitèrent les princes français impliqués en Italie. Bien plus que cela, ils laissent deviner derrière l'apparente sécheresse des énoncés de dépenses et de recettes la vie d'une société particulière, dotée d'usages et de coutumes propres. Il n'est pas question ici de célébrer la source comptable comme réponse à toutes les questions que peut se poser l'historien du fait militaire. En premier lieu parce qu'il lui manque l'aspect narratif qui fait la force, autant que la faiblesse, des chroniques et des annales. Ensuite parce que, au contraire des textes à caractère artistique ou propagandiste, elle n'a vocation ni à être diffusée ni à être reproduite, ce qui la met à la merci de tout accident de l'Histoire. Le cas napolitain en est la meilleure en même temps que la plus

⁸ C. PERRAT, « Les archives d'État de Naples et l'histoire de France », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres*, t. LXXXIX, 1945, p. 323-324.

⁹ À ce sujet, v. J. FAVIER, « “Introitus et exitus” sous Clément VII et Benoît XIII (Problèmes de diplomatie et d'interprétation) », *Bulletino dell'Archivio paleografico italiano*, n^o sér., t. II-III, 1956-1957, p. 285-294.

malheureuse illustration. Cependant, son étude, si elle évite la superficialité et se concentre sur les phénomènes plus profonds qu'elle illustre, est l'instrument idéal pour replacer les armées dans la vie institutionnelle et administrative de l'époque. Mais également pour faire apparaître, ne serait-ce que par le biais des échanges, dons et pensions, les circuits de sociabilité qui définirent si fortement la société médiévale, *a fortiori* dans sa part militaire.

Les textes inédits ne furent bien évidemment pas les seuls à se trouver utilisés dans le cadre de ce travail, quand bien même jouèrent-ils un rôle de première importance dans sa réalisation. Les sources diplomatiques publiées depuis le XIX^e siècle vinrent en effet utilement les compléter. Qu'importe leur précision – bien qu'en règle générale supérieure à celle des chroniques –, elles offrent l'opportunité de voir à l'œuvre les plus puissantes diplomatises et armées. Attentives à des éléments qui échappent le plus souvent à l'intérêt des chroniqueurs – lieux de ravitaillement, points de passage, influence, bénéfique ou négative, de la présence des armées sur la situation économique, ... –, c'est par leur biais que se manifeste avec le plus de force l'influence du fait militaire sur et dans la vie quotidienne du temps, que cette influence découle de l'action d'un pouvoir supérieur ou de la volonté propre des capitaines, français comme italiens.

Enfin, les sources narratives, chroniques ou journaux, malgré leurs défauts déjà évoqués en creux au fil des lignes qui précèdent, demeurent des appuis indispensables au moment de se consacrer à l'étude des armées. Bien entendu, il n'est besoin que de quelques minutes de lecture pour se rendre compte que les soucis des écrivains médiévaux diffèrent par bien des points des centres d'intérêts qui sont ceux des historiens actuels. Exagérations, recours au fantastique, analyses partisanes, nombreux sont les torts qu'on leur attribue, souvent à juste titre. Sans qu'il s'agisse de les réhabiliter plus qu'elles ne le mériteraient, il ne faudrait tout de même pas négliger les informations qu'elles sont à même de nous apporter. Le goût de la rareté, de l'extraordinaire, du particulier pousse leurs auteurs à signaler les passages des armées quand ils s'accompagnent d'événements dignes d'être célébrés – leurs victoires ou leurs défaites – ou déplorés – les pillages et les outrages des armées en campagne –, ce qu'ont tendance à taire les sources diplomatiques, sauf lorsque cela peut influencer la vie politique au sens large, et à plus forte raison encore les volumes comptables des trésoriers. Parmi celles-ci, il faut se garder d'accorder une trop grande confiance aux sources émanant de l'espace français, soit les France et Belgique actuelles. Certes les rédacteurs purent s'informer des événements auprès de vétérans des campagnes d'Italie, mais le double éloignement, chronologique et géographique, rend nombre de leurs passages obscurs, confus, voire erronés. Il existe tout de même des exceptions, à l'image du *Livre des fais du bon messire Jehan le Maingre, dit Bouciquaut, mareschal de France et gouverneur de Jennes*¹⁰. Réalisé pour servir la cause du

¹⁰ *Le livre des fais du bon messire Jehan le Maingre, dit Bouciquaut, mareschal de France et gouverneur de Jennes*, éd. D. LALANDE, Genève, 1985. Sur la question de l'identité de son auteur, on se rapportera en dernier lieu aux p. XLII à LVII de l'introduction de l'édition citée et à H. MILLET, « Qui a écrit *Le livre des fais du bon messire Jehan*

maréchal alors loin de Paris, il est rédigé entre le mois d'avril 1406/1407 et le 9 avril 1409, au moment où son héros se trouve à Gênes, dans l'entourage proche de ce dernier¹¹. Écrit presque parfaitement contemporain des événements qu'il relate, son intérêt le distingue de la littérature française de l'époque, bien que sa prétendue objectivité ne doive tromper personne. C'est bien d'une œuvre partisane dont il s'agit, produite dans un seul but, célébrer les vertus d'un chevalier. Celui-ci ne négligea d'ailleurs jamais de veiller à ses intérêts personnels ainsi qu'en témoigna une remarquable carrière de courtisan.

Plus intéressante est la production historiographique italienne. Qu'il nous soit permis ici de ne pas évoquer l'intégralité des textes utilisés mais de privilégier les sources qui se révèlèrent les plus importantes pour nous¹². La *Chronica nova illustris et magnifici domini Nicolai marchionis Estensis* figure assurément parmi celles-ci, même si elle fut éditée au XVIII^e siècle sous un titre différent¹³. Notaire de la chancellerie du marquis Niccolò III d'Este, Giacomo Delayto, son auteur composa une chronique organisée autour de la figure marquisale, débutant avec le couronnement de 1393 pour s'achever en 1409, certainement à la suite de la maladie ou du décès de son auteur. Ne se limitant pas à la seule situation de Ferrare, l'auteur compléta son texte des échos qui lui parvenaient de l'extérieur¹⁴. Dans le cas qui nous occupe ici, on le remarque intéressé par les actions du maréchal Boucicaut. Proche du centre du pouvoir, Marin – cette graphie, proprement vénitienne, est à préférer à Marino, son italianisation – Sanudo l'est également. Mais il vécut près d'un siècle après le Grand Schisme. C'est, outre en compilant d'anciennes chroniques, en se référant aux pièces produites par le gouvernement vénitien, auxquelles il eut accès, qu'il rédige ses *Vite dei dogi*¹⁵. Principale rivale de Gênes, la Sérénissime s'inquiéta évidemment des progrès de sa puissance sous le gouvernement de Boucicaut, et donc des entreprises militaires de ce dernier. Cette « surveillance » de la situation génoise qui transparaît dans la production historique vénitienne oblige les historiens de l'action française en Italie à ne pas négliger ces auteurs, surtout lorsqu'ils tirent profit des archives du pouvoir politique, tel Jacobo Zeno pour la rédaction de la *Vita Caroli Zeni*¹⁶, de première importance quant à la bataille de Modon en 1403 qui opposa les galères de Boucicaut à la flotte vénitienne, dont le capitaine était ce Carlo Zeno à qui est consacrée cette

¹¹ *le Maingre dit Bouciquaut ? », Pratique de la culture écrite en France au XV^e siècle. Actes du colloque international du CNRS. Paris, 16-18 mai 1992 organisé en l'honneur de Gilbert Ouy par l'unité de recherche « Culture écrite du Moyen Âge tardif »,* éd. M. ORNATO, N. PONS, Louvain-la-Neuve, 1995, p. 140-149.

¹² *Le livre des fais, op. cit.*, p. XXIII, XXV.

¹³ Nous nous permettons de renvoyer les lecteurs intéressés par de plus amples développements à leur sujet aux introductions des différentes éditions que nous avons utilisées au cours de nos recherches. Leur critique fut un de nos premiers soucis mais il ne revenait pas à ce travail de faire la synthèse des connaissances relatives à ces auteurs et à leurs œuvres.

¹⁴ JACOBUS DE DELAYTO, « Annales estenses », *R.I.S.*, t. XVIII, Milan, 1731, col. 905-1096.

¹⁵ *Repertorio della cronachistica emiliano-romagnola (secc. IX-XV)*, éd. B. ANDREOLLI *et alii*, Rome, 1991, p. 187-188.

¹⁶ MARINO SANUDO, « Vite de Duchi di Venezia », *R.I.S.*, t. XXII, Milan, 1733, col. 405-1252. – *Venice. Città Excellentissima. Selections from the Renaissance Diaries of Marin Sanudo*, éd. P. H. LABALME, L. SANGUINETI WHITE, L. L. CARROLL, Baltimore, 2008, p. XXVI.

¹⁷ JACOBO ZENO, « Vita Caroli Zeni », éd. G. ZONTA, *RR.II.SS.*, t. XIX.VI, Bologne, 1941.

biographie. Contemporain des événements qu'il relate, comme Jacobo Zeno, l'auteur anonyme du *Chronicon Siculum*, dont la narration prend fin en 1396, l'est également. Cet ouvrage se signale, outre par la faveur qu'il manifeste de façon peu ambiguë à l'égard des Angevins, par un enregistrement au jour le jour des événements qui marquent la ville de Naples et sa région¹⁷. Même si l'objectivité n'est pas sa principale qualité, les informations quotidiennes qu'il enregistre offrent des repères chronologiques de première importance ainsi qu'une vue, certes biaisée, de la vie quotidienne de la capitale d'un royaume disputé entre deux princes rivaux. À Gênes, cet historiographe contemporain des faits et ayant accès aux documents d'archives grâce à sa fonction est, depuis 1396, le notaire Giorgio Stella. À l'inverse de son frère Giovanni qui continuera ses *Annales Genuenses*, il se montre favorable aux intérêts français et à la figure de Boucicaut¹⁸.

Outre ces textes, d'autres sources narratives furent également exploitées. Bénéficiant depuis la première moitié du XVIII^e siècle du travail de Muratori – entre autres ses *Rerum italicarum scriptores ab anno aerae christianaे quingentesimo ad millesimumquingentesimum, quoram potissima pars nunc primum in lucem prodit ex ambrosianae, estensis, aliarumque insignium bibliothecarum codicibus* –, les historiens ont pu disposer d'un accès relativement aisément, malgré les défauts scientifiques de l'édition, à une somme considérable de textes médiévaux italiens. Une grande partie des textes qui y furent copiés bénéficièrent, à partir du XIX^e siècle d'une nouvelle édition répondant aux méthodes de l'ecdotique moderne au sein de la collection des *Rerum italicarum scriptores. Raccolta degli storici italiani dal cinquecento al millecinquecento ordinata da L. A. Muratori. Nuova edizione riveduta ampliata e corretta*. L'accès aux chroniques et annales italiennes s'en trouve donc grandement facilité, multipliant d'autant le nombre de sources narratives que nous avons pu exploiter dans le cadre de nos recherches. Il convenait cependant de ne pas être dépassé par la masse de documentation de type narratif et pour ce faire de poser des choix clairs et réfléchis. Ceux-ci se sont axés autour des écrits géographiquement et/ou chronologiquement proches des événements dont ils se faisaient l'écho. Notre but était d'accéder de la sorte aux récits qui se signalaient principalement par leur caractère local, dans le but d'y retrouver les mentions de passages ou de campements des troupes françaises en tel ou tel point de la Péninsule, voire la relation des accrochages, des sièges ou des batailles qui purent échapper à des auteurs plus intéressés par les hauts faits que par ce qui ne ressort, au final, que de la pratique routinière des armées en campagne.

On le voit, le choix des sources répond à une démarche particulière. Il nous importait de

¹⁷ *Chronicon siculum incerti authoris ab anno 340 ad annum 1396*, éd. J. DE BLASIIS, Naples, 1887, p. X. – F. SABATINI, *Napoli angioina. Cultura et Società*, Naples, 1975, p. 140.

¹⁸ GEORGIO STELLA, « *Annales genuenses* », éd. G. PETTI BALBI, *RR.II.SS.*, t. XVII.II, Bologne, 1975, p. III-V. – G. PETTI BALBI, « *La storiografia genovese fino al secolo XV* », *Studi sul Medioevo cristiano offerti a Raffaello Morgagni per il 90^o anniversario dell'Istituto Storico Italiano (1883-1973)*, t. II, Rome, 1974, p. 833.

saisir l'intégralité de l'action militaire française, de la mise sur pied d'une armée aux opérations tactiques, sans en négliger la composition sociale, la gestion quotidienne ou encore l'inscription dans la querelle religieuse qu'était le Grand Schisme d'Occident. Mais avant cela, il nous a fallu précisément délimiter notre travail. La période, on l'a déjà dit, s'est imposée presque naturellement, tant le Grand Schisme d'Occident offre un arrière-plan cohérent aux expéditions françaises d'Italie, celui d'une trêve relative avec le grand ennemi anglais et d'une ambiance religieuse qui marque durablement le paysage spirituel et politique. La zone géographique était également définie. Même si nulle unité italienne n'était encore à l'ordre du jour, la conscience d'une « italiannité » est présente chez les auteurs du temps et on rencontre fréquemment des préventions contre l'influence étrangère que pouvait constituer l'action des princes français. La question des acteurs fut, au final, celle qui demanda le plus de réflexion. Nous l'avons déjà évoqué, c'est autour d'un texte que s'est construit notre projet doctoral : un compte concernant moins de deux ans d'histoire et limité à une aire géographique, la Ligurie, et à un pouvoir donnés, celui que le roi de France Charles VI revendiquait sur cette même Ligurie. Or, ce dernier souverain était en fait l'héritier des ambitions que son frère Louis d'Orléans nourrissait dans la Péninsule. Ignorer ces dernières eût été une erreur, ne serait-ce que parce que cela eût empêché d'évoquer la question de la continuité entre politique ducale et royale. Une étude construite autour de la seule figure du roi perdait par là-même une bonne part de son intérêt scientifique puisqu'elle se coupait de la base sur laquelle Charles VI put faire reposer son pouvoir. Aurait-il alors été pertinent d'axer nos recherches autour de la politique militaire française en Ligurie ? À la même époque, les ducs d'Anjou s'attachèrent également à prendre pied dans la Péninsule, à Naples plus précisément. De plus, le duc Louis II d'Anjou intervint à certaines reprises sur la scène génoise. Exclure les Angevins de notre étude, alors même qu'ils répondaient à des motivations semblables et qu'en tant que princes du sang ils étaient loin d'être étrangers aux questions de la politique française, n'aurait pas été plus pertinent que d'ignorer Louis d'Orléans. Nous nous sommes limités à ces trois pouvoirs et à leurs deux champs d'action. Même si un expédition conduite par le comte Jean III d'Armagnac franchit les Alpes en 1391, sa présence ne répond pas aux mécanismes qui avaient présidé à celles des personnages déjà évoqués. Ces derniers étaient des princes du sang et envisageaient les terres d'Italie comme une extension de leurs seigneuries. Or, Jean III ne prit ce chemin que dans un seul objectif : faire pièce à Gian Galeazzo Visconti, l'assassin du beau-père de sa sœur Beatrix, Bernabò Visconti. Nulle appartenance à la dynastie royale ni projet politique cohérent, donc. De même, la seigneurie d'Asti, reçue en dot par Louis d'Orléans à l'occasion de son mariage avec Valentine Visconti, fille du seigneur de Milan, ne sera pas non plus étudiée, car elle passa sans coup férir des mains de l'un au domaine de l'autre. Nous ne nous interdirons pas pour autant de prêter attention à ces éléments « périphériques » puisqu'ils nous serviront ponctuellement de termes de comparaison ou d'explication nécessaires aux

parfaites compréhension et construction de notre recherche.

Après une étude chronologique des événements – indispensable afin de disposer d'une mise en contexte à même de rendre le corps de notre thèse plus compréhensible et de corriger lorsqu'il en était besoin les quelques erreurs commises par nos prédecesseurs –, nous nous intéresserons à l'armée en tant que corps organisé. Alors que les réformes de Charles V ont sensiblement modifié le visage de l'armée française afin d'efficacement lutter contre les Anglais, il conviendra d'établir en quelle mesure elles survécurent au franchissement des Alpes. Cette vue globale permettra de mettre en évidence les dissemblances tout comme les ressemblances existant entre la troupe « réformée » et celles que ses frère, fils ou neveu mirent sur pied pour faire la guerre de l'autre côté des Alpes. Soit autant d'indicateurs de la puissance des liens qui existent entre un roi et ses sujets et de marqueurs de la force avec laquelle les évolutions de la stratégie et de la tactique se sont implantées parmi les chefs de guerre du temps. Mises sur pied, ces troupes eurent ensuite à prendre la route de la guerre. Or, le déplacement d'une armée, *a fortiori* en terre étrangère, est loin de pouvoir se résumer à une simple question d'itinéraire. En effet, cette dernière se voyait compliquée par le problème de la gestion de la troupe. Intendance comme sélection des itinéraires, justice comme campements étaient des problèmes à régler impérativement sous peine de laisser le désordre s'installer, et la troupe se débander. Comment ces armées françaises se comportèrent en territoire étranger, et surtout comment elles s'y adaptèrent, voici ce sur quoi se conclura le second chapitre.

À la suite de celui-ci viendra une étude des hommes qui componaient les armées françaises envoyées en Italie. Savoir combien d'arbalétriers ces dernières comportaient ou avec quelle fréquence elles reçurent leur solde n'est que de peu d'importance si on ignore la personnalité des gens d'armes ou de trait, des techniciens qui avaient en charge la gestion de l'artillerie de siège ou des gens de plume et de comptes qui prêtaient leur indispensable concours à la gestion de ces sociétés en réduction. Il n'est cependant pas dans nos objectifs de nous livrer à une accumulation de biographies sans envergure. En premier lieu parce que tous les participants aux campagnes d'Italie ne nous sont pas connus. Mais surtout parce que cela nous aurait éloigné de nos préoccupations. Afin de mener une étude de ce genre, il convient d'abandonner le seul champ de bataille italien pour également nous intéresser aux autres opérations militaires, offensives ou de garnisons, de l'époque afin de suivre la carrière de chaque homme d'armes présent dans la Péninsule. Menée grâce aux méthodes de la prosopographie¹⁹, cette enquête aurait excédé l'objet de la présente recherche, mais n'en demeure pas moins une problématique qui mériterait d'être approfondie dans le cadre de

¹⁹ La prosopographie nécessite en effet d'étudier une aire d'étude assez précisément délimitée pour livrer des résultats pertinents. Travailler sur une base mal assurée entraîne le risque de n'aboutir qu'à des résultats biaisés par leur caractère partiel, dans le meilleur des cas. H. MILLET, « Circonscrire et dénombrer : pour quoi faire ? », *L'État moderne et les élites. XIII^e-XVIII^e siècles. Apports et limites de la méthode prosopographique. Actes du colloque international CNRS-Paris I, 16-19 octobre 1991*, éd. J.-P. GENET, G. LOTTES, Paris, 1996, p. 266.

travaux ultérieurs. Nous avons donc privilégié une autre approche, construite autour de deux réflexions complémentaires. Après une étude biographique des principaux capitaines – Louis I^{er} d'Anjou, le maréchal Boucicaut, Louis II d'Anjou ou Enguerrand de Coucy –, les autres combattants seront regroupés en de plus larges catégories. Vassaux et fidèles, officiers, mercenaires et Italiens seront étudiés dans autant de paragraphes qui permettront d'analyser la composition sociale de ces troupes, nos sources restant bien trop chiches en renseignement pour nous permettre de recourir à une approche sérielle et prosopographique. Cependant, ces catégories seront également définies par leur importance numérique et relative en vue de répondre aux questions suivantes : Qui engageait-on dans ces armées ? Et pourquoi y eut-on recours de préférence à d'autres hommes de guerre ? Une fois ces provenances éclairées, nous nous pencherons sur les liens sociaux et leur implication dans la vie d'une armée en campagne. De quelles natures furent-ils ? Et surtout quelles implications eurent-ils en Italie ou après ces campagnes ? Des sociabilités se sont-elles développées ? Le service armé dans la Péninsule fut-il un ascenseur social et hiérarchique ? L'étude des personnes est en fait une ouverture vers l'étude de la société d'alors : en quoi la guerre influe-t-elle sur la société ?

Le quatrième chapitre, consacré aux fonds, ne pouvait apparaître qu'une fois abordées les questions de composition des armées, au sens large. Il nous fallait connaître la façon dont celles-ci fonctionnaient, comment et qui elles engageaient, et donc payaient, pour que l'origine des finances et leur utilisation révèlent l'étendue de leurs implications. Savoir d'où cet argent provenait permettra de définir le rôle que joua chacun des financiers dans ces entreprises, et des intérêts qu'il escomptait y trouver, tout comme de mettre en rapport les investissements effectifs avec les déclarations publiques, c'est-à-dire dévoiler l'implication réelle dans ces guerres en Italie des différents princes qui intervinrent dans ce domaine, ducs d'Orléans et d'Anjou, roi de France et papes d'Avignon et de Pise. Des questions institutionnelles et administratives viendront compléter ce chapitre, car la constitution d'armées n'allait pas sans le développement et l'organisation d'organes de gestion financière particuliers. Leur originalité et leur rapport avec ce qui faisait alors office de modèle, les services financiers du roi de France, devront de ce fait particulièrement retenir notre attention. Mises sur pied et composées, les armées devaient encore être payées. Savoir qui le fut lorsque tous ne bénéficiaient pas de la solde attendue, identifier les circuits de transport de l'argent et définir l'étendue de son utilisation complètera l'étude du personnel des armées.

Organisées et financées, celles-ci pouvaient maintenant faire ce pour quoi elles avaient été convoquées : combattre. L'affrontement prit plusieurs formes au cours des 30 années que nous étudions ici. Après avoir rassemblé des informations au sujet de l'ennemi – l'espionnage ouvrira ce cinquième chapitre –, les capitaines français pouvaient sortir les armes pour bien des raisons : batailles rangées, escarmouches, sièges – menés ou subis – ou encore affrontements maritimes. Ces recherches principalement axées sur la tactique des Français seront l'occasion de comparaisons avec

les usages de la guerre contre l'Anglais. Étudiée pour elle-même, la tactique médiévale perd une bonne part de son intérêt. C'est sa double inscription dans la morale – chevaleresque – et la réalité – pragmatique – qui en fait un sujet de recherche complexe et de ce fait un objet de comparaisons. La question de l'originalité des stratégies et des tactiques viendra d'ailleurs clore ce chapitre.

Enfin, dernière partie de notre travail, la question de la religion. Travaillant sur une époque où croire est la norme – il ne faut d'ailleurs pas oublier que la chevalerie se caractérise par la profonde empreinte du religieux –, il importera de connaître non la foi de chacun des hommes de guerre qui servirent les ambitions françaises en Italie mais bien la place que leurs actions prirent dans un des principaux traumatismes de l'histoire du christianisme en Europe, le Grand Schisme. Certains chroniqueurs ne se priveront d'ailleurs pas d'exprimer leur désapprobation de la conduite des princes, critiquant les rivaux qui se battaient entre eux plutôt que de consacrer leur énergie à la reconquête de la Terre sainte²⁰. Replacer les politiques angevines, orléannaises et royales dans la question du Schisme sera un indicateur relativement fiable de la force avec laquelle cette question occupa l'esprit des princes ainsi que le rôle précis qui fut attribué à chaque puissance, ce qui nous conduira à remettre en question certaines des conclusions de nos prédécesseurs. Il nous reviendra donc de voir si l'on doit et si l'on peut aller plus loin que limiter l'action des ducs d'Anjou à celle de champions de l'Église – avignonnaise – et la politique des papes d'Avignon à celles de satellites de la politique française.

²⁰ GIOVANNI SERCAMBI, *Croniche*, t. II, éd. S. BONGI, Rome, 1892, p. 289.